

**CONFERENCE MONDIALE SUR LE CACAO
19-23 NOVEMBRE 2012**

**LE ROLE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO DANS LE SUIVI ET LA
COORDINATION DES INITIATIVES MONDIALES SUR LE CACAO**

**ALLOCUTION – LAURENT PIPITONE
DIRECTEUR DE LA DIVISION ECONOMIQUE ET DES STATISTIQUES, ICCO**

1. Messieurs les Ministres, Distingues Délégués, Honorables Invités en vos rangs et qualités, Mesdames et Messieurs,
2. C'est réellement pour moi un honneur de m'adresser à une telle assemblée. Permettez-moi de remercier tout d'abord le gouvernement et le peuple ivoirien de leur accueil si chaleureux. Ensuite, au nom de l'ICCO, de son directeur exécutif et de son Secrétariat, je tiens à tous vous remercier pour votre implication dans cette **1^{ere}** Conférence mondiale sur le cacao. Cette semaine, vous avez témoigné de votre attachement à trouver des **solutions** aux maux qui sévissent dans le secteur, vous avez apporté de nombreuses idées judicieuses et vous nous avez éclairé sur les **actions** que vous avez mises en place en ce sens au cours de ces dernières années et que vous avez planifié de mettre en place pour les années qui viennent.
3. Comme l'a évoqué Dr Jean-Marc Anga, au nom de qui je m'adresse à vous ce matin, lors de son discours de mardi matin, ces initiatives sont une très bonne nouvelle pour le secteur; elles confirment votre **prise de conscience** en tant qu'acteurs de la chaîne.
4. Cependant, le constat a été fait que les efforts engagés vers un secteur cacao plus durable sont partiellement compromis par le manque d'**information** sur les initiatives mises en œuvre, que ce soit par les acteurs publics, privés, les partenaires de développement ou par la société civile ainsi que par un manque de **coordination**. A l'heure d'aujourd'hui, on ne doit pas exclure que l'ensemble de ces actions conduisent à une **surproduction** de cacao dans les 10 ans à venir. Ces derniers jours, certains producteurs de cacao et leurs représentants nous ont fait part de leur inquiétude de cette attention prononcée sur le besoin d'accroître le rythme de croissance de la production et des possibles conséquences en termes de **prix** du cacao déjà trop peu élevé pour beaucoup. De même, on ne doit pas exclure qu'au vue de l'échelle des besoins d'investissement dans le secteur, qui requiert des milliards de dollars, l'addition de ces initiatives ne répondent que **partiellement** aux besoins futurs, et donc que les craintes concernant une offre de cacao insuffisante se concrétisent véritablement dans les années qui viennent, avec une population toujours vieillissante de producteurs et un avenir non prometteur pour les jeunes.
5. Devant ce constat, nous le savons aujourd'hui, et la condition souvent difficile des producteurs nous le rappelle tous les jours, nous devons **travailler ensemble**, mieux nous organiser, que nous soyons producteur, ou de l'industrie, de la recherche, du secteur

financier, des gouvernements, partenaires de développement, ONG ou organisations intergouvernementales.

6. En tant qu'acteurs clés du monde du cacao, vous avez décidé de vous **réunir** cette semaine pour répondre aux grands enjeux dont fait face l'économie cacaoyère, vous avez montré au cours de cette semaine que vous ne détournerez pas votre attention de la situation des producteurs ou qu'en tant que producteur ou membre d'une coopérative, vous avez une volonté de progresser, d'offrir un avenir plus prometteur dans le cacao à vos enfants. Vous avez tous fait entendre vos **propositions** pour rebâtir un modèle stable, durable et prospère.
7. Afin de concrétiser cette volonté exprimée, je me tiens devant vous ce matin, au nom du Directeur exécutif de l'ICCO, et sous son contrôle, pour vous faire une **autre proposition**, une proposition qui a été le fruit de nombreuses consultations au cours des derniers mois. Cette proposition concerne le rôle que doit jouer l'ICCO pour améliorer l'efficacité, les synergies de vos différentes initiatives. Nous vous proposons que ce soit la Commission Consultative de l'ICCO sur l'Economie cacaoyère Mondiale qui joue ce rôle, par l'intermédiaire du Secrétariat de l'ICCO.
8. Notre proposition concernant le rôle de la Commission Consultative avec le Secrétariat de l'ICCO est simple :
9. Premièrement, être un **dépositaire central** et un **centre d'information** sur les initiatives mises en œuvre pour développer le secteur du cacao, par les institutions locales en charge du secteur dans les pays producteurs, par leurs partenaires de développement, le secteur privé et les autres intervenants concernés.
10. Deuxièmement, de même, l'ICCO serait un point focal pour **les plates-formes nationales publiques – privées** sur le cacao, et un point focal pour les **Plans nationaux** développés pour le secteur.
11. De plus, l'ICCO serait chargé de préparer des **rapports** réguliers sur les activités de développement mises en place et planifiées dans le secteur du cacao et sur les progrès de la mise en œuvre de l'Agenda mondial cacao.
12. Finalement, l'ICCO serait chargé de préparer la **deuxième Conférence**.
13. **Pourquoi** la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale? Tout simplement parce qu'elle offre à l'ensemble des parties prenantes de la filière cacao la possibilité de **travailler ensemble**, tout en bénéficiant d'une structure déjà existante, compétente et impartiale. Elle offre un terrain **neutre** au secteur privé pour travailler ensemble et une plateforme pour le secteur privé et les autres institutions pour collaborer avec les gouvernements des pays, en particulier des pays producteurs de cacao, et vice versa. Il faut noter que c'est la Commission consultative avec le Secrétariat qui a préparé la 1ère Table ronde sur l'économie cacaoyère durable qui a eu lieu en 2007. Cette

Commission, ce n'est pas la somme des intérêts des parties qui la composent ; cette Commission se doit d'être l'incarnation de l'intérêt général de l'économie cacaoyère.

14. Comme la plupart d'entre vous le savent, la Commission consultative constitue l'un des organes subsidiaires du Conseil international. Le mandat et la composition de cet organe de l'ICCO sont précisés au sein des articles 44 à 46 de l'Accord international sur le cacao de 2010, qui est entré en vigueur le mois dernier. Les points essentiels sont les suivants :

- La Commission a été établie pour encourager la **participation active d'experts du secteur privé** aux travaux de l'Organisation et promouvoir un dialogue permanent entre experts des secteurs public et privé.
- Elle est **composée** d'experts de tous les secteurs de l'économie cacaoyère, du négoce et de l'industrie; d'organisations de producteurs, d'exportateurs; d'instituts de recherche; etc. Elle peut également inviter à participer à ses travaux et réunions les organisations non gouvernementales.
- La Commission se **réunit** normalement deux fois par an, généralement en mars et septembre

15. En **mars 2013**, lors de la prochaine réunion du Conseil international seront **nommés** les 16 experts ainsi que leurs conseillers et suppléants qui composent la Commission consultative. Ce nombre d'experts peut être accru si le Conseil le juge opportun.

16. Voilà, Mesdames et Messieurs, nous le savons aujourd'hui: une communauté de destin régit l'équilibre et la durabilité du secteur cacao. Il ne faut pas croire que le développement des uns empièterait sur la croissance des autres. Il n'y aura pas de croissance future et durable pour l'économie cacaoyère mondiale sans un développement partagé et qui respecte une saine concurrence. Sans des producteurs satisfaits de leur condition, l'industrie ne peut prospérer et les exigences des consommateurs ne peuvent être satisfaites. Je pense, voyez-vous, que maintenant il n'est plus le temps des discours, il est le temps des décisions et de l'action, mais cette fois de l'**action concertée**.

17. je vous remercie de votre attention.